



**Beyond
Chocolate**



Beyond Chocolate

Partenariat pour un secteur
belge du chocolat plus durable



Belgium
partner in development



BEYOND CHOCOLATE

Partenariat pour un secteur belge du chocolat plus durable

CONTEXTE

L'excellente réputation du chocolat belge à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières n'est plus à faire. La sélection des ingrédients, le processus de fabrication et les préparations des chocolatiers font la qualité des barres de chocolat, pralines et autres produits chocolatés. L'industrie chocolatière belge est l'un des plus gros importateurs de fèves de cacao au monde. Les principales zones d'approvisionnement de fèves de cacao du chocolat belge sont l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie. La production annuelle de chocolat belge fait appel à environ 140.769 à 190.874 petits producteurs de cacao en tant que fournisseurs¹.

Le partenariat « Beyond Chocolate » est le premier grand aboutissement de la Charte belge ODD de Développement international², signée par plus de 100 entreprises, organisations de la société civile et représentants du secteur public. Les signataires de la charte marquent leur volonté d'intégrer pleinement les objectifs de développement durable dans leur activité économique principale et de prendre une part active à des partenariats multi-acteurs.

Suivant l'esprit de la Charte ODD, les entreprises du secteur belge du chocolat et de la distribution mèneront une action commune avec les organisations de la société civile et les pouvoirs publics. Dans ce cadre, la politique belge de développement soutient financièrement et au travers de mesures la coopération avec les entreprises pour rendre le secteur du cacao plus durable encore. Les universités belges et autres institutions de la connaissance, les organisations gouvernementales et non gouvernementales de développement et les syndicats soutiennent cette ambition et sont invités à apporter leur contribution selon leur mandat et leur domaine d'action.

L'action commune de partenaires publics et privés et le fait d'endosser ensemble la responsabilité de ce partenariat va amplifier l'effet de l'effort commun et le contrôle de son respect, effet qui sera ainsi supérieur à la somme des différentes contributions.

1. En 2018 environ 535.000 tonnes de couverture belge ont été produit. Le rendement moyen pour le secteur belge du cacao est 479 kg par hectare. La surface agricole nécessaire pour la production de ce rendement est de 492.693 ha à 668.059 ha. Ces calculs révèlent qu'environ 140.769 à 190.874 producteurs de cacao produisent pour le secteur belge du cacao.

2. Les ODD sont les Objectifs de Développement durable des Nations unies (SDG en anglais pour Sustainable Development goals).

VISION

Malgré l'action des organisations nationales et internationales, des ONG, des syndicats, des centres de connaissance, des pouvoirs publics et des entreprises dans les zones de production, de grands défis subsistent en matière de durabilité. Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) et aux directives des Nations unies à l'endroit des entreprises concernant les droits humains, une plus grande attention et un plus grand engagement sont nécessaires dans la production et la vente de fèves de cacao en Afrique, en Amérique latine et dans certaines parties d'Asie, en faveur de :

- l'amélioration du revenu et des conditions de travail des producteurs de cacao (femmes et hommes) et une attention particulière pour la problématique du genre ;
- la scolarisation des enfants et l'éradication du travail des enfants ;
- l'amélioration durable des cultures à l'épreuve des changements climatiques ;
- le maintien de la biodiversité, le recul du déboisement et, là où c'est possible, le reboisement.

Conformément à la déclaration finale de la Conférence mondiale sur le cacao à Berlin (2018), les acteurs de ce partenariat reconnaissent qu'il ne peut être question de chocolat durable que si chaque élément de la chaîne peut percevoir au minimum un revenu vital. Il y a également lieu de tenir compte de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de s'adapter aux conséquences des actuels et futurs changements climatiques. Une coopération a lieu entre tous les acteurs de la chaîne, et avec les pouvoirs publics et d'autres organisations dans les pays concernés pour créer les conditions permettant la réalisation du potentiel socioéconomique de manière inclusive et écologique.



OBJECTIF ET PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

L'objectif central de "Beyond Chocolate" est d'améliorer durablement les conditions de vie des producteurs de cacao et de leurs familles dans les régions de production importantes pour le secteur belge. Le partenariat entend contribuer à ce que les producteurs de cacao (femmes et hommes) puissent subvenir à leurs besoins, scolariser leurs enfants et à ce que les ressources naturelles soient exploitées durablement.

Le partenariat s'engage à contribuer dans une large mesure à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU, notamment³ :



Les interventions du monde des entreprises belges, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile seront axées sur un certain nombre de zones de production importantes⁴, où les producteurs de cacao et leurs familles doivent avoir un meilleur accès à la connaissance et à la formation, aux moyens qui permettent des cultures plus intensives mais durables, aux services ICT et aux crédits nécessaires afin d'augmenter durablement le revenu net de la société agricole.

ENGAGEMENT

L'industrie de transformation du cacao, les chocolatiers, les vendeurs et autres entreprises actives dans le secteur belge du chocolat intensifieront considérablement dans les années à venir leurs investissements débouchant sur une amélioration durable des conditions de vie et du revenu des petits producteurs de cacao et de leurs familles. La transformation durable des fèves de cacao doit à redevenir une activité économique attrayante pour les producteurs de cacao qui ne se traduit pas par la perte de forêt tropicale et d'autres ressources naturelles. Garantir la participation effective de communautés locales est un élément crucial dans ce processus.

Les consommateurs de chocolat belge en Belgique et à l'étranger doivent être sûrs que tout comme les autres critères de qualité, la durabilité du chocolat belge est garantie au maximum.

Le partenariat « Beyond Chocolate » prend les engagements suivants :

- a) En 2025 au plus tard, 1) l'intégralité du chocolat produit et/ou commercialisé en Belgique répondra à l'une des normes de certification pertinentes⁵ et/ou sera fabriquée à partir de produits dérivés du cacao issus des programmes de durabilité propres à l'entreprise⁶ et 2) les partenaires dans le cadre de « Beyond Chocolate » respecteront les conventions en vigueur entre les pouvoirs publics et les entreprises pour les zones faisant partie de la Cocoa & Forests Initiative⁷ ;
- b) Les partenaires s'engagent conjointement à ce qu'au plus tard en 2030, 1) les producteurs de cacao perçoivent au minimum un revenu vital et 2) à ce que le déboisement découlant de la production de cacao pour le secteur belge du chocolat s'arrête. Pour le 5 décembre 2019, les partenaires conviendront entre eux des indicateurs mesurables pour cet objectif commun concernant le revenu vital⁸ et le déboisement et des critères liés au choix géographique.

Ce partenariat constitue la base d'un programme de durabilité qui, se fondant sur une vision et un objectif à long terme, veille à une synergie et une complémentarité maximales avec les programmes des acteurs, qui sont en cours dans les zones de production.

3. Pendant la phase d'élaboration du partenariat, les objectifs concrets de ces ODD seront développés.

4. La concentration géographique des investissements belges sera basée, lors de la phase de démarrage du programme en 2019, sur un certain nombre de critères dont (a) l'importance en tant que zone d'origine du chocolat belge ; (b) le partenariat entre les pouvoirs publics belges et les autorités locales en s'attachant aux possibilités de diversification à l'avenir ; (c) la plus-value potentielle de l'engagement des partenaires belges par rapport aux initiatives en cours en matière de durabilité.

5. À l'heure actuelle, les normes de certification sont Fairtrade, Rainforest Alliance/Utz et/ou Biologique.

6. Notamment Cocoa Horizons de Barry Callebaut, Cacao-Trace de Puratos Belcolade, Cocoa Promise de Cargill et Cocoa Life de Mondelez. Le partenariat peut aussi évaluer et envisager d'autres initiatives de durabilité des entreprises dans ce contexte (comme par exemple le programme Cocoa for Schools).

7. Pour plus de détails, <https://www.idhsustainabletrade.com/initiative/cocoa-and-forests/>.

8. Un revenu vital est un salaire qui permet de couvrir les besoins fondamentaux d'une famille de taille moyenne dans une économie donnée (définition de l'Organisation internationale du Travail).



CONCRÉTISATION

Les différents partenaires publics et privés apporteront leurs contributions en fonction de leur propre responsabilité et de leurs possibilités. Une organisation fiable et indépendante est désignée pour coordonner les investissements, assurer le suivi indépendant des progrès, mesurer les effets traçables ainsi qu'effectuer une communication transparente sur la mobilisation et les résultats des partenaires. Un rapport sera fait au comité de pilotage composé de représentants des pouvoirs publics, des entreprises et des organisations de la société civile. Les rapports d'avancement préalablement convenus avec les partenaires sont publiés. La concertation multi-acteurs sur les questions de mise en oeuvre et sur les défis s'est poursuivie jusqu'à l'horizon 2030.

Les points importants dans la mise en oeuvre des activités du partenariat sont :

- > **Se baser sur ce qui existe déjà** : on se fonde sur des initiatives et programmes en cours en faveur de la durabilité, notamment les normes de durabilité (Fair Trade, Utz / Rainforest Alliance ; éventuellement complétés d'une certification EKO) et programmes de durabilité propres à l'entreprise et ses instruments de mesure ;
- > **Compléter** : ces initiatives et programmes seront renforcés, améliorés et/ou complétés là où cela s'avère nécessaire, pour favoriser la réalisation des objectifs et une communication transparente ;
- > **Identification** : on ne crée pas de nouveau label de durabilité ou de logo. La durabilité est intégrée dans la notion de chocolat belge. > Belge : toutes les entreprises qui utilisent l'appellation « chocolat belge » contribuent à l'augmentation des ventes de cacao et de chocolat durables ;
- > **Transparence** : les effets en termes de durabilité seront mesurés par une partie indépendante à un coût raisonnable et feront l'objet d'une communication transparente concernant l'impact sur les producteurs et leurs familles. La sensibilisation aux questions de durabilité et aux solutions apportées dans la chaîne du cacao fait partie intégrante de la stratégie de communication du partenariat ;
- > **Progressif** : les signataires s'engagent à engranger chaque année des avancées notoires notamment dans le domaine de l'innovation pour atteindre les objectifs.

CONTRÔLE INDÉPENDANT

Un rapport transparent des interventions et des effets est dressé et les effets sont mesurés de manière efficiente au niveau des coûts avec pour point de départ la situation en 2019. Les indicateurs de résultats mesurent au moins les améliorations nettes des revenus des agriculteurs, la diminution de la superficie de forêts occupées dans les zones de production du cacao, le nombre croissant d'enfants et de jeunes fréquentant l'école. Pour ce faire, les données issues ou non des systèmes de mesure des initiatives en cours ou des données supplémentaires à acquérir seront utilisées.



BEYOND CHOCOLATE SIGNATAIRES

SECTEUR DU CHOCOLAT





DÉTAILLANTS



ONGs



UNIVERSITÉS



Universiteit
Antwerpen



UNIVERSITEIT
GENT



NORMES DE CERTIFICATION





SECTEUR PUBLIC

Enabel 

BIO 
Development
Through Investment

 **Belgium**
partner in development

SYNDICATS

ABVV 
Horval 


ACVLB
LIBERALE VAKBOND

 **ACV-CSC METEA**

INVESTISSEURS À IMPACT SOCIAL

alterfin 



INCOFIN CVSO
Micro-finance

KAMPANI
Investing in family farming

LIT.A.CO
Live. Impact. Trust. Act
ex IOOIPACT

 **OIKO**
CREDIT
investing in people

AUTRES

 **Port of
Antwerp**

THE
SHIFT



En plus des engagements généraux du Beyond Chocolate, les partenaires suivantes ont proposé un engagement individuel qui va au-delà des engagements généraux du partenariat.

> **Choprabisco** convient que d'ici fin 2025, l'intégralité du chocolat belge⁹ respecte une des normes de certification pertinentes et/ou soit fabriqué à partir de produits du cacao issus des programmes de durabilité propres à l'entreprise. Au niveau sectoriel, les achats durables par les entreprises s'accroissent entre 2019 et au plus tard 2025, portant l'investissement annuel à environ 35 millions d'euros si les matières premières à base de cacao achetées sont toutes durables. Choprabisco reconnaît les initiatives qu'ont déjà prises différentes entreprises à l'intérieur et à l'extérieur de leur réseau en ce qui concerne la durabilité, et les encourage.

> **Les chaînes de supermarché** soussignées s'engagent à ce que leurs produits porteurs d'un label propre contiennent du chocolat certifié d'ici 2020. D'ici 2030, Colruyt Group, Delhaize et Aldi souhaitent que les agriculteurs qui vendent des fèves de cacao destinées à la production de chocolat porteur d'un label propre bénéficient d'un revenu vital. Et d'ici 2030, Carrefour Belgium et Lidl Belgium souhaitent que les agriculteurs qui vendent des fèves de cacao destinées à la production belge de chocolat porteur d'un label propre et commercialisé en Belgique, bénéficient d'un revenu vital.

> **Le ministre de la Coopération au Développement, de l'Agenda numérique, des Télécoms et de la Poste De Croo, le ministre des Affaires étrangères et des Affaires européennes Reynders et la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable Marghem** invitent la Commission européenne à créer un « level playing field » sur la base d'un ambitieux plan d'action européen pour un secteur du cacao durable soucieux des droits humains et de la lutte contre la déforestation et la dégradation des zones forestières. Les trois ministres souhaitent qu'un plan d'action européen soit mis en place sous l'actuel mandat de la Commission européenne. Le plan d'action devra comprendre des procédures « due diligence » pour le secteur du cacao, qui identifient et réduisent les risques liés au déboisement et pour les droits humains dans la chaîne, en ce compris des options stratégiques

telles que des propositions législatives. Le temps est venu, tout particulièrement dans le secteur du cacao pour adopter une législation qui traite les causes des violations des droits humains et du déboisement et le lien entre ces deux éléments. Une concertation étroite et régulière est dans ce contexte essentielle. Dans le cadre de la Charte SDG, les ministres signataires initieront aussi une étude sur l'impact de la production et de la consommation de matières premières agricoles sur le déboisement mondial.

Outre les intentions politiques, les pouvoirs publics belges apporteront la contribution suivante au partenariat :

> **la politique belge de développement** déblocquera chaque année un montant d'un million d'euros pendant une période de cinq ans (2019-2023) en guise de cofinancement maximal pour les projets débouchant sur l'innovation, qui complètent et/ou approfondissent les initiatives de durabilité qui existent déjà ;

> **BIO Invest SA**, la société d'investissement des pouvoirs publics belges pour un secteur privé solide dans les pays émergents et dans les pays en développement, développera ses investissements dans le secteur du cacao avec les entreprises qui veulent adhérer à au moins une norme de certification pertinente et veiller à un revenu vital pour les cacaoculteurs ;

> **Enabel** s'engage, via le Trade for Development Center (TDC), à soutenir entre 10 et 15 micro, petites et moyennes entreprises et organismes de production du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana via le marketing et le business management coaching axé sur un commerce équitable et/ou durable. Le TDC communiquera au grand public l'état d'avancement du partenariat 'Beyond Chocolate', ainsi que les résultats de son propre appui aux organisations de producteurs de cacao.

> **Rainforest Alliance / UTZ** continuera à se charger des normes de certification dans le domaine de la durabilité dans le secteur du cacao et à oeuvrer

⁹ Le 'chocolat belge' est un chocolat dont le processus intégral de transformation à partir des fèves de cacao ou à partir de la masse de cacao, du beurre de cacao et de la poudre de cacao (y compris le mélange, l'affinage et le conchage) a lieu en Belgique. Il est ensuite vendu et/ou utilisé en tant que chocolat de couverture belge dans la production des tablettes de chocolat, des pralines ou autres produits finis.



en faveur d'un secteur du cacao durable. Elle continuera à innover dans les programmes et normes actuels, notamment en ce qui concerne les exigences qui participent à la réalisation d'un revenu vital, et fera rapport sur leur efficacité. Rainforest Alliance / UTZ développera et publiera des benchmarks standardisés pour un revenu vital dans plusieurs régions de production du cacao. Rainforest Alliance / UTZ aidera à la collecte et/ou la vérification de données pour assurer un monitoring annuel de l'engagement à l'endroit des signataires et du grand public.

> **Fairtrade Belgique**, dans le cadre du programme 'Beyond Chocolate', (a) continuera à affiner ses normes pour que les acteurs belges qui optent pour une certification Fairtrade comme composante de cet engagement aient un impact de plus en plus grand sur le revenu des producteurs et comblent progressivement le fossé avec un revenu vital ; (b) partagera en toute transparence et de façon proactive son expertise et ses mesures de la durabilité du cacao pour faire en sorte que l'engagement à atteindre à ce qui concerne le revenu des agriculteurs le soit effectivement ; (c) participera activement aux partenariats avec l'ambition de pouvoir garantir plus rapidement un revenu vital aux producteurs de cacao.

> **BioForum Vlaanderen** s'engage à soutenir les entreprises qui souhaitent adhérer à un label biologique et à faire connaître plus largement le cahier des charges biologique. Il informera les entreprises certifiées biologiques et les convaincra d'appliquer des conditions d'achat équitables. Le caractère équitable est l'un des principes du bio, mais n'est pas concrétisé dans le cahier des charges européen bio. BioForum a avec un certain nombre d'organisations wallonnes un cahier des charges privé qui impose pour l'achat de cacao qu'il doit satisfaire à des cahiers des charges supplémentaires comme Fair Trade, UTZ ou des initiatives bio et Fairtrade étrangères.

> **ISEAL** soutiendra le partenariat « Beyond Chocolate » en tant qu'organisation pour toutes les normes de durabilité de premier plan dans la promotion de l'introduction effective, l'application et le monitoring des normes de durabilité sociales et environnementales et le développement d'une norme concernant le revenu vital, la réduction du déboisement et la protection des droits humains sur la base d'études, de développement des capacités, d'apprentissages et d'innovation.

> **Les universités belges** signataires assurent dans le cadre du partenariat « Beyond Chocolate », une diffusion plus large dans le secteur du cacao des résultats intéressants de leurs travaux financés par des fonds publics dans les zones de production du

cacao dans le respect de la législation sur la propriété intellectuelle. Ils concluent également des partenariats avec des acteurs belges du secteur du cacao afin d'initier des projets de recherche concernant l'innovation, la validation et l'impact des interventions pour rendre les chaînes d'approvisionnement durables dans le cadre de la production de cacao durable.

> **Trias** s'engage à améliorer la qualité du cacao produit ou transformé dans certaines coopératives de cacao, dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises privées, des institutions de la connaissance et des organismes de certification dans les pays d'intervention. Trias s'efforcera d'accroître les performances et le professionnalisme de ces organismes, en accordant une attention spécifique à l'égalité entre les femmes et les hommes, les jeunes et l'environnement.

> **Oxfam-Magasins du monde Belgique** contribuera de manière constructive et avec un esprit critique au dialogue mené dans le cadre de ce partenariat et à la concrétisation des critères et indicateurs. Oxfam-Magasins du Monde Belgique partage ses propres expériences et son expertise (par exemple acquise avec les projets pilote concernant le revenu vital et le déboisement) et donnera aussi accès aux connaissances et aux expériences dans le réseau mondial d'organisations dont fait partie Oxfam-Magasins du Monde.

> **Rikolto** oeuvre à un secteur du cacao plus durable et résilient notamment via l'autonomisation des jeunes agriculteurs (h/f), le renforcement des organisations agricoles, le travail sur « un revenu vital » pour les producteurs, la promotion de pratiques agricoles durables. Rikolto mettra ses connaissances, ses réseaux et son expérience à profit pour mettre en place et réaliser des projets pilote dans le secteur du cacao en collaboration avec les partenaires de la chaîne.

> **WWF-Belgique** conseillera le partenariat dans le domaine de la production de cacao durable, qui préserve les forêts et respecte les droits humains. WWF Belgique recherchera, dans le cadre du partenariat, une coopération avec les pouvoirs publics et les précurseurs du secteur pour atteindre les objectifs concernant le recul du déboisement.

> **ACV Voeding en Diensten, ABVV Horval and ACLVB** apporteront leur concours à la concrétisation et au monitoring de ce partenariat via la participation à des réunions dans le cadre du partenariat. Ils formeront et sensibiliseront leurs représentants dans les entreprises chocolatières à cette problématique et ce partenariat. Leurs délégués seront incités à évoquer les engagements en faveur



de plus de durabilité dans la concertation sociale au niveau local, national, européen et international, notamment via l'approche « human resource due diligence ». Leurs représentants pourront ainsi aussi jouer un rôle dans le monitoring et la mise en oeuvre de ce partenariat. ACV Voeding en Diensten, ABVV Horval et ACLVB feront connaître ce partenariat en qualité de bonne pratique dans les organisations européennes et mondiales dont elles font partie et informeront ainsi des organisations d'autres pays en la matière et les associeront au suivi donné à ce partenariat.

> **Mars Belgium** soutient le partenariat et participe à la réalisation des objectifs en coopérant avec des partenaires de la chaîne dans le domaine précompétitif. Concrètement, la contribution de Mars se situera autour de deux aspects : (a) l'achat de cacao 100% durable et traçable d'ici 2025 ; et (b) l'amélioration significative du revenu et des conditions de vie d'un premier groupe de 75.000 cacaoculteurs par une amélioration durable de la productivité, du revenu et de la résilience des systèmes de culture du cacao.

> **Mondelèz Belgique** soutient le partenariat sur la base de son programme de durabilité Cocoa Life, axé sur une évolution positive permanente pour les communautés du cacao dans six pays. En coopération avec les cacaoculteurs, les partenaires et les pouvoirs publics, Mondelèz participe à un meilleur avenir pour le cacao, par des pratiques agricoles durables visant à accroître la productivité et les revenus, à éradiquer le travail des enfants, à donner un plus grand rôle aux femmes (autonomisation) et à créer des opportunités professionnelles pour les générations futures dans le secteur du cacao.

> **Zoto** continuera à s'engager en tant que producteur de chocolat 'bean-to-bar' pour la protection des variétés de cacao spéciales locales. Zoto offre aux producteurs de ces variétés de cacao une prime et une perspective à long terme en tant que fournisseur de fèves spéciales. En les formant et en les aidant à améliorer la production, la fermentation et le séchage des fèves, la qualité et la valeur de leur produit progressera.

> **Alterfin** est un investisseur à impact social et s'engage à ce titre à améliorer le revenu vital et les conditions de vie des petits producteurs. Alterfin a l'intention d'allouer chaque année un montant de cinq millions d'euros de prêts à des producteurs de cacao et à leurs organisations comme fonds de roulement et/ou investissements en capitaux. Pour accroître l'effet de ces prêts, une coopération est recherchée avec des partenaires de la chaîne et des

baillleurs de subsides pour renforcer la capacité des petits cacaoculteurs et de leurs organisations.

> **Incofin Investment Management** investit à partir du « Fairtrade Access Fund » au total trois millions de dollars dans différentes organisations de producteurs de cacao certifiées Fairtrade. Incofin entretiendra voire élargira cette relation d'investissement avec les organisations de producteurs.

> **Kampani** fournit des capitaux d'investissement sociaux qui contribueront directement à rendre la production de cacao plus durable en mettant l'accent sur l'intégration verticale de la chaîne de valeur, axée sur le producteur. Kampani privilégiera à cet égard la coopération avec des cosignataires.

> **Oikocredit Belgique** finance depuis de nombreuses années un certain nombre de producteurs de cacao certifiés durables en Afrique et en Amérique du Sud et le fera de plus en plus. De plus, Oikocredit organisera en 2019 en Belgique une conférence internationale sur la problématique du chocolat certifié durable, en coopération avec un certain nombre de parties prenantes du secteur. Oikocredit entend ainsi donner un coup de pouce supplémentaire à l'initiative « Beyond Chocolate ».

> **Galler Chocolatiers** s'engage à atteindre l'objectif 2025 de Beyond Chocolate bien plus rapidement. L'entreprise garantit qu'avant la fin de 2020 tous ses produits seront certifiés sous le label Fairtrade. En plus, Galler va assurer la traçabilité de ses fèves de cacao en partenariat avec Barry Callebaut. Galler va mettre aussi en oeuvre un protocole de mesure pour évaluer son impact sur le revenu vital.

> **Baronie Belgium NV** s'engage à certifier tous ses produits de chocolat avant la fin de 2021. Cela comprend toutes les marques vendues dans la Belgique ainsi que les marques vendues sur les marchés d'exportation.

> **Tony's Chocolonely** s'engage à acheter tout son cacao au Living Income Reference Price. En plus, le chocolat de Tony's Chocolonely est 100% traçable, ce qui permet d'assurer que le cacao de Tony's n'est pas cultivé dans des réserves forestières protégées. Avec les cinq principes de coopération de sa plate-forme ouverte, Tony's Chocolonely entend accélérer, avec les autres signataires, la mise en place d'un revenu vital.